

# Le point sur...

## Le 5<sup>e</sup> Forum urbain mondial Rio de Janeiro (22-26 mars 2010)

<http://www.diplomatie.gouv.fr>

### ■ Une délégation française de 114 personnes

Menée par le sénateur Yves Dauge, représentant la diversité de notre coopération urbaine : État, collectivités territoriales, universitaires, professionnels, entreprises, ONG. Les élus locaux étaient fortement représentés, avec la présence notable de M. Desot, président de l'Association des maires de grandes villes de France.

### ■ Une participation active des Français dans les sessions

- 4 sessions plénières sur 6 sur les thèmes du droit à la ville, de la diversité culturelle, de la gouvernance, de l'urbanisation durable.
- 8 tables rondes par acteurs (parlementaires, ONG, chercheurs, secteur privé...)
- 8 sessions, organisées par des acteurs français, sur la planification urbaine stratégique, la cohésion sociale, la rénovation des centres anciens, la participation des usagers, l'inclusion des quartiers défavorisés...

### ■ Une rencontre au consulat sur la coopération franco-brésilienne dans le domaine urbain

a rassemblé 300 personnes, faisant intervenir les mairies de Rio, de Curitiba, de Vitória, de Paris, de Dunkerque et l'AFD.



Organisé par ONU-Habitat depuis 2002 pour répondre aux enjeux de l'urbanisation rapide du monde, le Forum urbain mondial est la principale conférence internationale sur les thèmes de la ville et de l'urbanisation. Il réunit tous les deux ans l'ensemble des acteurs publics, privés et non gouvernementaux qui travaillent à l'amélioration des conditions de vie dans la cité. La 5<sup>e</sup> édition du Forum urbain mondial s'est tenue à Rio de Janeiro sur le thème « Droit à la ville, combler le fossé urbain ».

Ouvert par Ana Tibaijuka, directrice exécutive d'ONU-Habitat, et par le président du Brésil, Luiz Inácio Lula da Silva, le Forum a rassemblé 13 700 participants, soit la plus forte participation enregistrée depuis sa création. Ce succès témoigne d'une mobilisation croissante sur le thème de l'urbanisation, qui constitue un axe stratégique pour le développement et la lutte contre le changement climatique.

### Ce qu'il faut savoir

■ *D'ici 2030, l'urbanisation rapide du monde proviendra à 95 % des pays en développement. Les villes du Sud abriteront alors 4 milliards d'habitants – soit 80 % des citadins du monde –, dont 2 milliards vivront dans un bidonville (pour 830 millions aujourd'hui).*

■ *La France s'est fortement mobilisée pour le Forum urbain mondial dans le cadre du lancement du Partenariat français pour la ville et les territoires, qui fédère l'ensemble des acteurs français de la coopération urbaine pour mieux répondre à cet enjeu stratégique pour le développement.*



■ *Le Forum a été marqué par le lancement par ONU-Habitat d'une campagne urbaine mondiale qui vise à renforcer la prise en compte des enjeux liés à la fracture urbaine dans l'agenda international. Veolia Environnement, l'ISTED et l'IAU Ile-de-France comptent parmi les partenaires fondateurs de la campagne.*

■ *ONU-Habitat a confié à la France un rôle de chef de file international pour la mise en œuvre des lignes directrices sur la décentralisation et l'accès aux services de base (eau, assainissement, déchets, école primaire, santé, sécurité publique...).*

### Pour aller plus loin :

- Le site du Forum urbain mondial  
<http://www.unhabitat.org/categories.asp?catid=584>

- Le site du MAEE  
[http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/actions-france\\_830/gouvernance\\_1053/index.html](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/actions-france_830/gouvernance_1053/index.html)



### ■ L'approche française en appui au développement urbain

Entre 2007 et 2009, un groupe de travail sur la gouvernance urbaine, coprésidé par le MAEE et le sénateur Y. Dauge, a réuni l'ensemble des acteurs français de la coopération urbaine. Il a élaboré les « **Orientations de la coopération française en appui à la gouvernance urbaine** ».

Cette stratégie met l'accent sur l'importance de la **gouvernance urbaine démocratique**, qui consiste à adopter des modalités de décision et d'action publique plus partenariales autour des collectivités locales, afin de mettre en œuvre des politiques capables de répondre efficacement aux besoins du plus grand nombre et de **réduire la fracture urbaine**. Elle propose les priorités suivantes :

- **renforcement des capacités institutionnelles** pour l'élaboration des politiques publiques de développement urbain : planification stratégique, appui à la maîtrise d'ouvrage, organisation des finances locales ;
  - formation, recherche et échange d'expériences par la coopération décentralisée ;
  - concertation multiacteurs.
- Ces appuis sont déclinés en particulier dans les domaines suivants :
- l'accès aux services essentiels ;
  - les politiques foncières et la maîtrise de l'urbanisation péri-urbaine ;
  - le développement économique ;
  - la valorisation des centres urbains anciens.

La délégation française a souligné l'importance d'appuyer le renforcement du pouvoir politique (décentralisation), des compétences (maîtrise d'ouvrage) et des instruments (maîtrise d'œuvre) pour un développement urbain durable et inclusif. Elle a également mis l'accent sur l'importance des enjeux liés à la diversité culturelle.

### ■ Une mobilisation multiacteurs dans le cadre du Partenariat français pour la ville et les territoires (PFVT)

La principale recommandation du groupe de travail était la création, en juillet 2009, d'un **Partenariat français pour la ville et les territoires** (PFVT), visant à répondre plus efficacement aux enjeux de l'urbanisation. Le PFVT fédère **l'ensemble des acteurs français de la coopération urbaine** : l'État et ses établissements publics, les collectivités territoriales, les professionnels, les entreprises et bureaux d'études, les organismes de recherche et de formation, les ONG, et des personnalités qualifiées. Il vise à :

- constituer une plate-forme multiacteurs d'échanges sur la coopération urbaine
  - créer un portail commun de l'expertise française en matière de coopération urbaine ;
  - promouvoir des positions communes pour **participer plus activement au débat international**.
- La **diversité de la délégation française** lui a permis de

contribuer significativement aux débats du Forum :

- l'**AFD** a pu valoriser son action pionnière à l'échelle internationale en matière de prêts sans garantie de l'État aux collectivités locales ;
- les **collectivités locales** ont pu présenter la coopération décentralisée à la française qui constitue un modèle unique ;
- les **entreprises privées** ont contribué à la prise en compte du modèle de délégation de service public sous la responsabilité de la maîtrise d'ouvrage publique ;
- les **professionnels** de l'urbanisme ont contribué à la rédaction d'une charte des professionnels de l'urbanisme qui devrait être adoptée au prochain conseil d'administration d'ONU Habitat au printemps 2011.
- la présence d'**ONG françaises** a permis de souligner leur rôle central pour la reconnaissance et l'application du droit à la ville.
- la recherche française a montré que la production de connaissances continue d'être indispensable à l'action sur la ville.

Les brochures éditées par le MAEE *Orientations de la coopération française en appui à la gouvernance urbaine* et *Le Partenariat français pour la ville et les territoires* sont disponibles sur :  
<http://www.diplomatie.gouv.fr>